Nations Unies A/CONF.210/2006/4

Assemblée générale

Distr. générale
28 mars 2006
Français
Original : anglais

Conférence d'examen de l'Accord d'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs
New York, 22-26 mai 2006

Organisation des travaux

Cadre général des interventions

Les délégations sont priées d'axer leurs interventions sur les trois questions ci-après afin de donner un cadre précis au débat sur l'évaluation de l'efficacité de l'Accord[1] :

1. Dans quels domaines l'application de l'Accord s'effectue-t-elle généralement de manière satisfaisante?

2. Dans quels domaines en est-elle à un stade peu avancé ou a-t-elle peu progressé?

3. Quels moyens pourraient être proposés pour renforcer le contenu et les méthodes d'application de l'Accord?

[1] Cette façon de procéder n'empêche en rien les délégations de traiter d'autres questions pour compléter et alimenter le débat.

06-28787 (F) 040406 050406

Programme de travail

Date	*Point*	*Thème*
Lundi 22 mai 2006		
10 heures-13 heures	Points 1 à 8	Formalités d'ouverture de la Conférence
	Point 9	Examen et évaluation de l'adéquation des dispositions de l'Accord
		Examen des éléments relatifs à la conservation et à la gestion des stocks (voir A/CONF.210/2006/5) : • Adoption de mesures • Surpêche et gestion des capacités • Effets de la pêche sur les écosystèmes marins • Pêcheries non réglementées par des organisations et des arrangements régionaux de gestion de la pêche • Collecte et diffusion de données
15 heures-18 heures	Point 9 (*suite*)	Examen des moyens proposés pour renforcer le contenu et les méthodes d'application des dispositions de l'Accord
Mardi 23 mai 2006		
10 heures-13 heures	Point 9 (*suite*)	Examen des éléments relatifs aux mécanismes de coopération internationale et aux États non parties à l'Accord (voir A/CONF.210/2006/5) : • Intégrité des régimes adoptés par les organisations régionales de gestion de la pêche • Activités de pêche menées par les États non parties à l'Accord • Fonctionnement des organisations régionales de gestion de la pêche • Droits participatifs
15 heures-18 heures	Point 9 (*suite*)	Examen des moyens proposés pour renforcer le contenu et les méthodes d'application des dispositions de l'Accord
Mercredi 24 mai 2006		
10 heures-13 heures	Point 9 (*suite*)	Examen des éléments relatifs au suivi, au contrôle et à la surveillance, et respect et application (A/CONF.210/2006/5) : • Respect des obligations des États du pavillon • Enquête sur les violations et criminalisation de celles-ci • Utilisation des mesures adoptées par les États du port • Coopération internationale

Date	*Point*	*Thème*
Jeudi 25 mai 2006		
10 heures-13 heures	Point 9 (*suite*)	Examen des éléments relatifs aux États en développement et aux États non parties à l'Accord (voir A/CONF.210/2006/5) : • Reconnaissance des besoins spéciaux, dispositions relatives à l'assistance, renforcement des capacités • Élargissement de l'adhésion à l'Accord Examen de moyens proposés pour renforcer le contenu et les méthodes d'application des dispositions de l'Accord
15 heures-18 heures		Examen du rapport final de la Conférence
Vendredi 26 mai 2006		
10 heures-13 heures		Examen du rapport final de la Conférence
15 heures-18heures		Poursuite de l'examen du rapport final de la Conférence
	Points 10 à 13	Formalités de clôture de la Conférence